

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière présentée dans ce rapport annuel. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes et des pratiques comptables ainsi que le recours au jugement et aux estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel et s'est assurée qu'elle concordait avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit se réunit périodiquement avec la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des contrôles internes, de sujets portant sur l'audit et de la présentation de l'information financière. Il revoit également le rapport annuel, les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant. Le comité d'audit recommande les auditeurs indépendants, qui sont ensuite nommés par les actionnaires. Les auditeurs indépendants ont librement accès au comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été audités par les auditeurs indépendants Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., dont le rapport est présenté ci-après.

(signé) Lino A. Saputo, Jr.
Lino A. Saputo, Jr.
Chef de la direction
et Vice-président du conseil

(signé) Louis-Philippe Carrière
Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA
Chef de la direction financière
et Secrétaire

Le 2 juin 2016

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Saputo inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Saputo inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Saputo inc. au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

(signé) Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ¹

Le 2 juin 2016
Montréal (Québec)

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercices terminés les 31 mars	2016	2015
Revenus	10 991,5 \$	10 657,7 \$
Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, le gain sur la cession d'une entreprise, les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts (note 5)	9 817,4	9 596,0
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts	1 174,1	1 061,7
Amortissement (notes 6 et 7)	198,6	170,9
Gain sur la cession d'une entreprise (note 22)	–	(25,9)
Coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts (note 22)	34,2	(6,5)
Intérêts sur la dette à long terme	48,3	54,0
Autres charges financières (note 13)	22,1	19,3
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	870,9	849,9
Impôts sur les bénéfices (note 14)	269,5	237,0
Bénéfice net	601,4 \$	612,9 \$
Attribuable :		
Aux actionnaires de Saputo inc.	601,1	607,6
À la participation ne donnant pas le contrôle	0,3	5,3
	601,4 \$	612,9 \$
Résultat par action (note 15)		
Bénéfice net		
De base	1,53 \$	1,55 \$
Dilué	1,51 \$	1,53 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars CAD)

Exercices terminés les 31 mars	2016	2015
Bénéfice net	601,4 \$	612,9 \$
Autres éléments du résultat global :		
<i>Éléments pouvant être reclassés au bénéfice net :</i>		
Écarts de change découlant de la conversion des devises	56,9	373,4
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(es) sur couvertures de flux de trésorerie ¹ (note 20)	13,5	(3,0)
Reclassement des gains sur couvertures de flux de trésorerie au bénéfice net ²	(8,5)	(4,0)
	61,9	366,4
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés au bénéfice net :</i>		
Gains (pertes) actuariel(le)s ³ (note 17)	6,5	(21,0)
	6,5	(21,0)
Autres éléments du résultat global	68,4	345,4
Total du résultat global	669,8 \$	958,3 \$
Attribuable :		
Aux actionnaires de Saputo inc.	669,5 \$	953,5 \$
À la participation ne donnant pas le contrôle	0,3	4,8
	669,8 \$	958,3 \$

¹ Après impôts sur les bénéfices de 7,7 \$ (0,8 \$ en 2015).

² Après impôts sur les bénéfices de 6,2 \$ (1,6 \$ en 2015).

³ Après impôts sur les bénéfices de 2,3 \$ (8,1 \$ en 2015).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars CAD, sauf les actions ordinaires)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016										
	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves				
Solde au début de l'exercice	392 225 049	765,8	\$ 556,7	\$ (5,0)	\$ 69,6	\$ 621,3	\$ 2 173,8	\$ 3 560,9	\$ 67,7	\$ 3 628,6
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	601,1	601,1	0,3	601,4
Autres éléments du résultat global	-	-	56,9	5,0	-	61,9	6,5	68,4	-	68,4
Total du résultat global	-	-	-	-	-	-	669,5	669,5	0,3	669,8
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(210,0)	(210,0)	-	(210,0)
Régime d'options d'achat d'actions (note 12)	-	-	-	-	17,7	17,7	-	17,7	-	17,7
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	2 995 638	49,9	-	-	-	-	-	49,9	-	49,9
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	-	10,8	-	-	(10,8)	(10,8)	-	-	-	-
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	5,6	5,6	-	5,6	-	5,6
Actions rachetées et annulées	(2 700 000)	(5,5)	-	-	-	-	(86,3)	(91,8)	-	(91,8)
Solde à la fin de l'exercice	392 520 687	821,0	\$ 613,6	\$ -	\$ 82,1	\$ 695,7	\$ 2 485,1	\$ 4 001,8	\$ 68,0	\$ 4 069,8

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015										
	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves				
Solde au début de l'exercice	390 137 824	703,1	\$ 183,3	\$ 1,5	\$ 57,5	\$ 242,3	\$ 1 830,9	\$ 2 776,3	\$ 62,9	\$ 2 839,2
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	607,6	607,6	5,3	612,9
Autres éléments du résultat global	-	-	373,4	(6,5)	-	366,9	(21,0)	345,9	(0,5)	345,4
Total du résultat global	-	-	-	-	-	-	953,5	953,5	4,8	958,3
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(197,7)	(197,7)	-	(197,7)
Régime d'options d'achat d'actions (note 12)	-	-	-	-	18,7	18,7	-	18,7	-	18,7
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	3 590 625	54,0	-	-	-	-	-	54,0	-	54,0
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	-	11,5	-	-	(11,5)	(11,5)	-	-	-	-
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	4,9	4,9	-	4,9	-	4,9
Actions rachetées et annulées	(1 503 400)	(2,8)	-	-	-	-	(46,0)	(48,8)	-	(48,8)
Solde à la fin de l'exercice	392 225 049	765,8	\$ 556,7	\$ (5,0)	\$ 69,6	\$ 621,3	\$ 2 173,8	\$ 3 560,9	\$ 67,7	\$ 3 628,6

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars CAD)

Aux	31 mars 2016	31 mars 2015
ACTIF		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	164,3 \$	72,6 \$
Débiteurs	818,8	784,5
Stocks (note 4)	1 077,1	1 006,0
Impôts à recevoir (note 14)	4,7	1,1
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	110,9	98,3
	2 175,8	1 962,5
Immobilisations (note 6)	2 086,0	2 073,1
Goodwill (note 7)	2 194,1	2 125,0
Actifs incorporels (note 7)	587,0	506,3
Autres éléments d'actif (note 8)	106,5	115,8
Impôts différés (note 14)	22,9	17,6
Total de l'actif	7 172,3 \$	6 800,3 \$
PASSIF		
Passifs à court terme		
Emprunts bancaires (note 9)	178,2 \$	169,8 \$
Créditeurs et charges à payer	896,6	898,1
Impôts à payer (note 14)	37,1	58,4
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 10)	244,9	53,1
	1 356,8	1 179,4
Dette à long terme (note 10)	1 208,3	1 516,9
Autres éléments de passif (note 11)	61,8	70,2
Impôts différés (note 14)	475,6	405,2
Total du passif	3 102,5 \$	3 171,7 \$
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 12)	821,0	765,8
Réserves	695,7	621,3
Bénéfices non distribués	2 485,1	2 173,8
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Saputo inc.	4 001,8	3 560,9
Participation ne donnant pas le contrôle	68,0	67,7
Total des capitaux propres	4 069,8 \$	3 628,6 \$
Total du passif et des capitaux propres	7 172,3 \$	6 800,3 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.

Au nom du conseil,

(signé) Emanuele (Lino) Saputo
Emanuele (Lino) Saputo, C.M., O.Q., D' h.c.
Administrateur

(signé) Tony Meti
Tony Meti
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars CAD)

Exercices terminés les 31 mars	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Bénéfice net	601,4 \$	612,9 \$
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	27,8	32,6
Intérêts et autres charges financières	70,4	73,3
Charge d'impôts sur les bénéfices	269,5	237,0
Amortissement	198,6	170,9
(Gain) perte sur la cession d'immobilisations	(1,2)	0,3
Gain sur la cession d'une entreprise	-	(25,9)
Charges de restructuration relatives aux fermetures d'usine	31,2	(7,2)
Quote-part des bénéfices des coentreprises	(6,7)	(7,7)
Sous-financement (surfinancement) des régimes des employés sur le coût	2,2	(1,8)
	1 193,2	1 084,4
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(45,8)	(14,5)
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	1 147,4	1 069,9
Intérêts et autres charges financières payés	(63,5)	(61,0)
Impôts sur les bénéfices payés	(236,5)	(239,1)
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	847,4	769,8
Investissement		
Acquisitions d'entreprises	(214,9)	(65,0)
Ajouts aux immobilisations	(183,5)	(186,9)
Ajouts aux actifs incorporels	(48,3)	-
Produit de la cession d'une entreprise	-	114,3
Produit de la cession d'immobilisations	5,5	2,1
Autres	(0,5)	(30,9)
	(441,7)	(166,4)
Financement		
Emprunts bancaires	34,5	(150,4)
Produit de l'émission de la dette à long terme	134,7	410,0
Remboursement de la dette à long terme	(255,9)	(640,0)
Émission de capital-actions	49,9	54,0
Rachat de capital-actions	(91,8)	(48,8)
Dividendes	(210,0)	(197,7)
	(338,6)	(572,9)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	67,1	30,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	72,6	39,4
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	24,6	2,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	164,3 \$	72,6 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2016 et 2015

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars CAD, sauf pour les données sur les options, les unités d'actions et les actions.)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Saputo inc. (la « Société ») est une société ouverte incorporée et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers à partir du Canada, des États-Unis, de l'Argentine et de l'Australie. L'adresse du siège social de la Société est le 6869 boulevard Métropolitain Est, Montréal, Québec, Canada, H1P 1X8. Les états financiers consolidés (« états financiers ») de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 comprennent les résultats financiers de la Société et de ses filiales.

Le conseil d'administration a approuvé, le 2 juin 2016, la publication des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2016.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS).

BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers de la Société ont été préparés sur la base de continuité de l'exploitation et sont basés sur le principe du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs, tel que décrit dans la section des principales méthodes comptables.

DIVIDENDE EN ACTIONS

Le 5 août 2014, le conseil d'administration a déclaré un dividende en actions correspondant à une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation, ce qui a eu l'effet d'un fractionnement à raison de deux actions pour une des actions ordinaires en circulation de la Société, qui a été versé le 29 septembre 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19 septembre 2014. Les actions ordinaires de la Société ont commencé à se négocier ex-dividende (en tenant compte du fractionnement) le 30 septembre 2014, et toutes les références aux actions ordinaires, aux options et autres informations connexes présentées dans ces états financiers ont été ajustées rétroactivement pour refléter le dividende en actions.

MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières ont été arrondies au million le plus près, sauf indication contraire.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que des entités sous son contrôle. Le contrôle existe lorsqu'une entité est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec des entités émettrices et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celles-ci. Toutes les transactions et tous les soldes interentreprises ont été éliminés. Les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle effectif sont consolidées. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont inclus aux états consolidés des résultats depuis leurs dates respectives d'acquisition.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de liquidités et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est de trois mois ou moins.

STOCKS

Les stocks de produits finis, de matières premières et de produits en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts d'emprunt sont attribués à certains types d'inventaires admissibles pour lesquels une période de temps substantielle est requise pour atteindre le statut de produits finis.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur, et sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimative en fonction des durées suivantes :

Bâtiments	15 à 40 ans
Mobilier, machinerie et équipement	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 à 10 ans en fonction du kilométrage parcouru

Lorsque des composants des bâtiments ou du mobilier, machinerie et équipement sont individuellement significatifs, ils sont comptabilisés séparément dans les catégories décrites plus haut.

Les actifs détenus en vue de la vente sont comptabilisés au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur moins les coûts de la vente et aucun amortissement n'est comptabilisé. Les immobilisations en cours de construction ne sont pas amorties. Des coûts d'emprunt sont capitalisés aux immobilisations qualifiées qui nécessitent une longue période de préparation avant leur mise en service. Ces coûts d'emprunt, s'ils sont encourus, sont ajoutés au coût de ces immobilisations jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à être utilisées.

Les tests de dépréciation des immobilisations sont mis en place au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT). Les dépréciations d'immobilisations sont incluses dans le poste « Amortissement » des états consolidés des résultats.

GOODWILL ET ACTIFS INCORPORELS

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée lors d'une acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis et est initialement enregistré à cette valeur. Il est subséquentement comptabilisé au coût diminué de toute dépréciation.

Les actifs incorporels comprennent les marques de commerce, les relations avec les clients et les logiciels qui ne font pas partie intégrante du matériel informatique connexe. Les actifs incorporels sont initialement enregistrés à la juste valeur à la date de transaction. Les actifs incorporels à durée de vie indéterminée sont subséquentement comptabilisés au coût diminué de toute dépréciation. Les actifs incorporels à durée de vie déterminée sont subséquentement comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et de toute dépréciation, le cas échéant. Le goodwill et les marques de commerce ne sont pas amortis, car ils sont considérés comme des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que les actifs pourraient avoir subi une dépréciation.

Lorsque le goodwill et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée sont testés, les valeurs comptables des UGT ou des groupes d'UGT incluant le goodwill sont comparées à leurs valeurs recouvrables respectives (la plus élevée de la juste valeur moins les coûts de sortie et de la valeur d'utilité) et toute dépréciation, le cas échéant, est comptabilisée pour l'excédent. Dans le cadre du test de dépréciation, les valeurs comptables (incluant les valeurs comptables des UGT ou groupes d'UGT excluant le goodwill) sont aussi comparées à leurs valeurs recouvrables.

Les relations avec les clients et les logiciels sont considérés comme des actifs incorporels à durée de vie déterminée et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leurs durées d'utilité qui varient entre 5 et 15 ans et sont évalués pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation avant la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Se référer à la section « Tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie » de la note 7 pour une discussion des niveaux d'UGT auxquels le goodwill et les actifs incorporels sont testés.

DÉPRÉCIATION DES AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Les autres actifs à long terme sont analysés selon des « indicateurs de dépréciation » à chaque période de présentation de l'information financière. Si un tel indicateur est constaté, un test de dépréciation est exécuté pour l'actif ou le groupe d'actifs (établi comme étant une UGT) pour lequel les flux de trésorerie sont largement indépendants des flux provenant des autres éléments d'actif ou groupes d'actifs. Une dépréciation est enregistrée au bénéfice net quand leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur moins les coûts de sortie et la valeur d'utilité.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société répartit le prix d'achat aux actifs corporels et incorporels acquis et aux passifs repris, en fonction de la juste valeur estimative à la date d'acquisition, l'excédent du prix d'achat étant affecté au goodwill.

Les coûts significatifs d'émission de dette relative au financement d'acquisitions d'entreprises sont inclus dans la valeur comptable de la dette et sont amortis sur la durée de celle-ci selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts d'acquisition sont passés en charges lorsqu'ils sont encourus.

PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part de tierces parties dans les capitaux propres des filiales acquises. Le droit des actionnaires sans contrôle sur l'actif net de la filiale est présenté comme une composante des capitaux propres. Tout achat d'actions auprès des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et effectué après l'obtention du contrôle d'une division par la Société est considéré comme une transaction conclue avec les propriétaires de la Société. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la Société et à la participation ne donnant pas le contrôle.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite est établi annuellement au 31 mars d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et aux meilleures estimations de la direction à l'égard des taux de croissance de la rémunération, de l'âge de la retraite et des coûts prévus des soins de santé. Le coût des services rendus au cours de l'exercice et les intérêts sur les obligations contrebalancés par les produits d'intérêts sur l'actif des régimes sont passés en charges au cours de l'exercice. Les gains ou pertes actuariels, l'incidence d'un rajustement, le cas échéant, du montant maximal constaté comme actif et l'incidence des exigences de financement minimal sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global et immédiatement constatés dans les bénéfices non distribués sans reclassement subséquent aux états consolidés des résultats. La charge nette au titre des régimes à cotisations déterminées est généralement équivalente aux cotisations versées par l'employeur.

CONSTATATION DES REVENUS

La Société constate ses revenus lorsque la propriété et les risques de perte sont transférés aux clients, que le prix est déterminable, que le recouvrement est raisonnablement assuré et qu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord. Les revenus sont enregistrés, déduction faite des incitatifs à la vente, incluant les rabais sur volume, les frais de référencement et les rabais de publicité.

CONVERSION DES DEVISES

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Conséquemment, les postes du bilan des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur en date des bilans, alors que les postes des états des résultats sont convertis en dollars canadiens en utilisant les taux de change moyens mensuels en vigueur au cours des périodes. L'écart de change sur la conversion des états financiers des établissements étrangers, présenté dans les états consolidés du résultat global et les états consolidés des capitaux propres comme réserve, représente le cumul des gains (pertes) de change résultant des investissements nets de la Société dans des établissements étrangers. La variation des gains (pertes) non réalisés à la conversion des états financiers des établissements étrangers pour les périodes présentées résulte principalement de la variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les postes des états financiers de la Société et de ses filiales libellés en devises ont été convertis en utilisant les taux de change en date des bilans pour les éléments d'actifs et de passifs monétaires et les taux de change en vigueur en date des transactions pour les éléments de revenus et charges. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis en utilisant les taux de change historiques. Les gains ou les pertes de change résultant de ces conversions sont inclus dans les coûts d'exploitation.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres pour certains employés de la Société. Les droits sur ces options sont acquis sur une période de cinq ans et celles-ci expirent dix ans après la date de leur octroi. La juste valeur de chacune des tranches d'un octroi est déterminée séparément et est constatée sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Lors de l'exercice des options, toute contrepartie payée par les employés et la charge de rémunération connexe enregistrée à la réserve sont créditées au capital-actions.

La Société attribue des unités d'actions différées (UAD) à certains administrateurs admissibles de la Société qui sont basées sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Les UAD sont octroyées trimestriellement, leurs droits étant acquis au moment de l'octroi, et confèrent le droit aux administrateurs de recevoir un paiement en trésorerie pour la valeur des UAD qu'ils détiennent suivant la cessation de leurs fonctions comme administrateurs de la Société. La Société enregistre une charge aux états consolidés des résultats et un passif aux bilans consolidés pour chaque octroi. Le passif et sa charge connexe sont subséquemment réévalués à chaque période de présentation de l'information financière.

La Société offre des unités d'actions de performance (UAP) aux cadres dirigeants, qui sont basées sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Le régime d'UAP est non dilutif et il est réglé en trésorerie. Les unités attribuées sont considérées comme des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie. Un passif est comptabilisé au titre des services reçus et ce passif est évalué initialement, à la date d'attribution, à sa juste valeur. Le passif est subséquemment réévalué à chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation de la valeur est comptabilisée dans le bénéfice net. La charge de rémunération est comptabilisée sur un cycle de performance de trois ans.

CRÉDITS D'IMPÔT POUR LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La Société bénéficie de crédits d'impôt pour la recherche et développement relatifs aux coûts d'exploitation et aux immobilisations. Ces crédits sont comptabilisés en réduction des coûts d'exploitation ou des immobilisations.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur les bénéfices représente la somme de l'impôt exigible et différé et est enregistrée aux états consolidés des résultats à l'exception des éléments qui sont enregistrés dans les états consolidés du résultat global ou directement aux capitaux propres.

Les impôts sur les bénéfices exigibles sont déterminés en fonction des bénéfices imposables de l'exercice et incluent tout ajustement relatif aux impôts exigibles d'exercices antérieurs.

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés selon les différences temporaires existant entre la valeur comptable, aux bilans consolidés, et la valeur fiscale de l'actif et du passif et sont évalués en fonction des taux d'imposition qui sont adoptés ou quasi adoptés et qui devraient s'appliquer au moment où les actifs seront réalisés ou que les passifs seront réglés. Un actif d'impôt différé n'est constaté que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de la différence temporaire déductible.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Subséquemment, les instruments financiers classés comme actifs financiers disponibles à la vente, détenus à des fins de transactions et les instruments financiers dérivés, qu'ils fassent partie ou non d'une relation de couverture, continuent à être évalués à la juste valeur dans le bilan à chaque date de clôture, tandis que les autres instruments financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont considérés comme des actifs financiers détenus à des fins de transactions et sont évalués à la juste valeur.
- Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont évalués au coût après amortissement.
- Les autres éléments d'actif qui répondent à la définition d'un actif financier sont classés comme des prêts et créances et sont initialement évalués à la juste valeur et subséquemment au coût après amortissement.
- Les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer, les autres éléments de passif et les dettes à long terme sont classés comme autres passifs et sont évalués au coût après amortissement, à l'exception du passif en lien avec les UAD et les UAP, qui est évalué à la juste valeur des actions ordinaires aux dates de bilan.

La Société utilise certains instruments dérivés pour couvrir les risques liés aux variations des paiements d'intérêts et pour couvrir les risques liés au taux de change, notamment des contrats de change à terme, des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt. Les dérivés sont initialement enregistrés à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés et les swaps de devises prennent effet et sont subséquemment réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte en résultant est immédiatement constaté aux résultats, sauf si le dérivé est désigné comme étant un instrument de couverture.

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

La Société désigne certains instruments financiers comme des couvertures de flux de trésorerie. Au début de la relation de couverture, la Société constitue une documentation en bonne et due forme concernant ses objectifs et sa stratégie de gestion du risque, ainsi que la durée et la nature des risques couverts, et elle identifie l'élément couvert et l'instrument de couverture.

Les variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie qui représentent des gains ou des pertes sur la partie efficace sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'élément couvert ait une incidence sur le bénéfice net. Les variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie qui représentent des gains ou des pertes sur la partie inefficace sont comptabilisées dans le bénéfice net.

La Société évalue de façon formelle, au début de la relation de couverture et trimestriellement par la suite, l'efficacité avec laquelle les instruments de couverture compensent les variations des risques liés aux flux de trésorerie associés à l'élément couvert. Lorsqu'une relation de couverture n'est plus efficace, la Société cesse d'utiliser la comptabilité de couverture, et toute variation subséquente de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans le bénéfice net.

COENTREPRISES

Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et représentent les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint et pour lesquelles elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entreprise. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans un des trois niveaux hiérarchiques, décrits ci-dessous, aux fins de présentation. La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Chacun des niveaux reflète les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs :

Niveau 1 – Données correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

Niveau 3 – Données utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

RECOURS À DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société requiert que la direction fasse preuve de jugement et qu'elle établisse des estimations sur des transactions et des valeurs comptables qui seront réalisées dans le futur. Ces jugements et estimations sont volatils en raison des changements des facteurs internes et/ou externes et sont continuellement révisés par la direction. Une discussion de ces jugements et de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers est présentée plus bas.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS

Impôts sur les bénéfices

La Société est soumise à l'impôt dans de nombreux territoires. Une part de jugement considérable est nécessaire à l'établissement de la provision d'impôt consolidée. Dans le cours normal des affaires, il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination des impôts finaux est incertaine. Un passif est comptabilisé si, de l'avis de la Société, elle estime qu'un montant d'impôt à payer pourrait résulter des vérifications fiscales prévues. Lorsque les résultats finaux de ces questions diffèrent des montants qui avaient initialement été comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les résultats pour la période de présentation financière, ainsi que sur les provisions pour les impôts exigibles et les impôts différés respectifs pour la période de présentation financière au cours de laquelle cette détermination est effectuée.

Impôts différés

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour les impôts différés. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer aux bénéfices imposables des années au cours desquelles les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. Il faut donc projeter les bénéfices imposables de ces années de même qu'établir une hypothèse quant à la période finale de recouvrement ou de règlement des différences temporaires. La projection des bénéfices imposables futurs est basée sur les meilleures estimations de la direction et peut varier des bénéfices imposables réels. Annuellement, la Société évalue la nécessité d'établir une provision pour moins-value relativement à ses actifs d'impôt différé. Les lois et règles fiscales canadiennes, américaines et internationales sont sujettes à interprétation et nécessitent le jugement de la Société, lequel peut être contesté par les autorités fiscales. La Société croit qu'elle a pourvu de façon adéquate aux obligations d'impôt différé pouvant découler des faits et circonstances actuels. Les différences temporaires et les taux d'imposition pourraient changer en raison de changements budgétaires et/ou de modifications aux lois fiscales.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Goodwill, actifs incorporels et regroupements d'entreprises

Le goodwill, les marques de commerce et les relations avec les clients ont principalement été constatés par suite des regroupements d'entreprises. La Société utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser ces regroupements d'entreprises, laquelle nécessite des jugements et des estimations importants. Lors du processus de répartition d'un regroupement d'entreprises, des justes valeurs estimatives sont attribuées aux actifs nets acquis, incluant les marques de commerce et les relations avec les clients. Ces estimations sont basées sur des prévisions de flux de trésorerie futurs, des estimations des fluctuations économiques et un taux d'actualisation estimé. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimative des actifs nets acquis est ensuite attribué au goodwill. Dans le cas où les justes valeurs réelles des actifs nets diffèrent des estimations, les montants attribués aux actifs nets et spécifiquement aux marques de commerce et aux relations avec les clients pourraient différer des montants présentés. Cela affecterait ensuite directement la valeur comptable du goodwill. Toute différence dans les justes valeurs estimées affecterait également l'amortissement des actifs incorporels ayant une durée de vie déterminée.

Immobilisations

Un jugement critique est nécessaire dans la sélection et l'application des méthodes comptables et des durées d'utilité de même que dans la détermination de l'importance des composants et de leur répartition respective. La direction considère la méthode linéaire comme la méthode d'amortissement la plus appropriée, étant donné que les usines de la Société fonctionnent, sur une base annuelle, à un niveau de production similaire, ce qui indique une production constante (se référer à la note ci-dessus pour davantage d'informations sur les durées d'utilité des actifs de production). Il est de l'avis de la direction que les durées de vie d'utilité et les méthodes comptables présentées dans le tableau plus haut reflètent adéquatement l'utilisation des actifs de production à long terme disponibles de même que les avantages économiques en découlant.

Dépréciation des actifs

Certains jugements et certaines estimations significatifs sont requis lors des tests de dépréciation du goodwill, des actifs incorporels et des autres actifs à long terme. La direction utilise des estimations ou exerce son jugement dans la détermination des indicateurs de dépréciation, dans la définition d'une UGT, dans l'estimation de flux de trésorerie futurs et pour les autres hypothèses clés telles que les taux d'actualisation et les multiplicateurs de résultats utilisés pour déterminer une juste valeur (moins les coûts de sortie) ou une valeur d'utilité. Les estimations établies pour le goodwill et les actifs incorporels sont présentées à la note 7. Les autres actifs à long terme sont testés seulement lorsque des indicateurs de dépréciation sont présents.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés. Plusieurs estimations et hypothèses sont requises pour déterminer la charge liée aux régimes de retraite à prestations déterminées de même que l'obligation s'y rattachant, dont le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur comptable de l'obligation et les produits d'intérêts sur l'actif des régimes, le taux de croissance prévu lié aux soins de santé, le taux de mortalité prévu, etc. Les résultats réels seront vraisemblablement différents des hypothèses initiales. Ces gains ou pertes sont présentés dans les états consolidés du résultat global.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

L'International Accounting Standards Board (IASB) a procédé à des révisions des normes en place dans le cadre de ses projets d'amélioration continue. Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

IAS 19, Avantages du personnel

IAS 19 a été modifiée afin de clarifier le fait que pour déterminer le taux d'actualisation des obligations liées aux avantages postérieurs à l'emploi, il faut prendre en compte la devise du passif et non le pays dans lequel il est généré. De plus, dans les pays où il n'existe pas de marché d'obligations d'entreprises de haute qualité dans cette même devise, il faut se référer aux obligations d'État libellées dans la devise correspondante.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification, mais estime qu'elle ne devrait avoir aucune incidence significative sur les états financiers de la Société.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a modifié IAS 7 pour exiger qu'une entité fournisse davantage d'informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. Pour atteindre cet objectif, l'IASB exige la présentation d'informations sur les variations suivantes des passifs issus des activités de financement : i) les changements issus des flux de trésorerie de financement; ii) les changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises; iii) l'effet des variations des cours des monnaies étrangères; iv) les variations des justes valeurs; v) les autres changements.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La direction évalue actuellement l'incidence de ces exigences en matière d'informations à fournir.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB a publié IFRS 9 en novembre 2009 dans le but à long terme de remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Depuis, plusieurs modifications, publiées en juillet et en août 2014, ont été apportées à la norme, dont celles relatives au classement des actifs financiers et à l'utilisation d'un seul modèle de dépréciation pour tous les instruments financiers.

Ces modifications, de même que l'application de la norme, entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme, y compris ces modifications.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, dont l'objectif est de mettre en œuvre un modèle unique de comptabilisation des produits tirés de contrats conclus avec des clients. Cette nouvelle norme annulera et remplacera les directives actuelles de comptabilisation des produits d'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, d'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*.

L'objectif de cette norme est d'établir une méthode de comptabilisation des produits en cinq étapes : identification d'un contrat conclu avec des clients, identification des obligations de prestation, détermination du prix de transaction, répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont remplies. Dans certains cas, les transferts d'actifs non liés aux activités ordinaires de l'entité devront aussi être soumis aux exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation du nouveau modèle. Cette norme élargit également les exigences en matière d'informations à fournir.

Le 12 avril 2016, l'IASB a modifié IFRS 15 pour y inclure des clarifications des directives sur l'identification des obligations de prestation, sur la comptabilisation des licences de propriété intellectuelle et sur la distinction entre une entité agissant pour son propre compte et celle qui agit comme mandataire (présentation des produits bruts par rapport aux produits nets).

En ce qui a trait à l'identification des obligations de prestation, les modifications clarifient la façon de déterminer si les promesses contenues dans un contrat sont des biens et des services distincts et, par conséquent, s'ils devraient être comptabilisés séparément. Les modifications aux directives sur les licences clarifient la façon de déterminer si les produits tirés d'une licence de propriété intellectuelle devraient être comptabilisés progressivement ou à un moment précis. En ce qui a trait à la distinction entre une entité agissant pour son propre compte et celle qui agit comme mandataire, les modifications précisent que l'entité agissant pour son propre compte en vertu d'un accord contrôle un bien ou un service avant qu'il ne soit fourni à un client.

Cette norme, de même que les modifications connexes, entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IFRS 16, Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme éliminera la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et imposera la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location au bilan. Pour le bailleur, la comptabilisation demeurera essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement sera maintenue.

Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 10, États financiers consolidés et IAS 28, Participations dans des entreprises associées

L'IASB a publié précédemment une modification à portée limitée d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et d'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, pour corriger une incohérence reconnue entre les exigences de ces deux normes au sujet de la vente ou de l'apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise. Les modifications exigeaient à l'origine la comptabilisation intégrale du gain ou de la perte découlant d'une transaction portant sur des actifs qui constituaient une entreprise et la comptabilisation partielle du gain ou de la perte découlant d'une transaction portant sur des actifs qui ne constituaient pas une entreprise.

Cette modification devait initialement entrer en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. Toutefois, le 21 décembre 2015, l'IASB a décidé de reporter l'entrée en vigueur de cette modification jusqu'à ce qu'il en ait terminé un examen plus approfondi, qui pourrait donner lieu à une simplification de la comptabilisation de ces transactions et d'autres aspects de la comptabilisation des entreprises associées et des coentreprises.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Les normes qui suivent ont été adoptées par la Société le 1^{er} avril 2015 :

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

L'IASB a modifié les définitions des termes « condition de marché » et « condition d'acquisition de droits », et a ajouté les définitions des termes « condition de performance » et « condition de service ». Une condition d'acquisition de droits est maintenant définie comme étant soit une condition de service, soit une condition de performance. Les modifications clarifient également certaines autres exigences relatives aux conditions de performance, de service, de marché et aux conditions accessoires à l'acquisition des droits.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2016.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

L'IASB a modifié IFRS 3 afin de clarifier le fait que toute contrepartie éventuelle dans un regroupement d'entreprises, qu'il s'agisse d'un actif ou d'un passif, doit continuer d'être évaluée à la juste valeur à chaque date de clôture, peu importe si la contrepartie éventuelle est considérée comme un instrument financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 ou d'IAS 39 et peu importe s'il s'agit d'un actif ou d'un passif non financier (les variations de la juste valeur doivent être comptabilisées en résultat net).

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2016.

IFRS 8, Secteurs opérationnels

L'IASB a modifié IFRS 8 afin d'exiger qu'une entité fournisse des informations sur les jugements portés dans le cadre de l'application des critères de regroupement. La norme exige désormais une brève description des secteurs opérationnels qui ont été regroupés selon ces critères et des indicateurs économiques qui ont été évalués pour déterminer que ces secteurs présentent des caractéristiques économiques similaires.

L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la Société, à l'exception des informations supplémentaires fournies à la note 23.

IFRS 8 a également été modifiée afin de clarifier le fait qu'une entité doit présenter un rapprochement entre le total des actifs des secteurs à présenter et le total des actifs de l'entité uniquement si ces montants sont habituellement fournis au principal décideur opérationnel.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, car l'information est déjà présentée par la Société à la note 23.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

L'IASB a modifié la base de conclusion pour IFRS 13 afin de clarifier le fait que la publication de cette norme (et les modifications connexes à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*) n'entraîne pas l'exigence d'actualiser les créances et les dettes à court terme si le montant est négligeable.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2016.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IAS 19, Avantages du personnel

IAS 19 a été modifiée afin de clarifier le fait que si le montant des cotisations des membres du personnel (ou de tiers) ne dépend pas du nombre d'années de service, ces cotisations peuvent être portées en diminution du coût des services dans la période au cours de laquelle les services sont rendus, sans être nécessairement rattachées aux périodes de service. Les autres cotisations des membres du personnel (ou de tiers) doivent être rattachées aux périodes de service selon la formule de calcul des cotisations établie par le régime ou de façon linéaire.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2016.

IAS 24, Transactions entre parties liées

IAS 24 clarifie le fait qu'une entité de gestion qui fournit à l'entité présentant l'information financière les services de personnes agissant à titre de principaux dirigeants est aussi considérée comme une partie liée de l'entité présentant l'information financière. Par conséquent, les montants engagés par l'entité présentant l'information financière relativement à ces services doivent être inclus dans les montants présentés dans la note sur les transactions entre parties liées. La présentation d'informations sur les composantes des services fournis n'est pas requise.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2016.

IAS 40, Immeubles de placement

L'IASB a modifié IAS 40 afin de clarifier le fait que les dispositions de cette norme et d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ne sont pas mutuellement exclusives et que l'application des deux normes peut être requise dans le cas de l'acquisition d'un actif. L'entité doit déterminer si l'actif acquis répond à la définition d'immeuble de placement et si la transaction constitue une acquisition d'entreprise selon IFRS 3.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2016.

NOTE 4 STOCKS

	31 mars 2016	31 mars 2015
Produits finis	702,6 \$	692,2 \$
Matières premières, produits en cours et fournitures	374,5	313,8
Total	1 077,1 \$	1 006,0 \$

Le montant des stocks constaté à titre de charge dans les coûts d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 est de 8 849,2 millions de dollars (8 662,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2015).

Au cours de l'exercice 2016, une perte de valeur des stocks de 17,6 millions de dollars (9,5 millions de dollars au 31 mars 2015) a été constatée à titre de charge dans les coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, le gain sur la cession d'une entreprise, les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts, dans les « Variations des stocks de produits finis et de produits en cours », présentés à la note 5.

NOTE 5 COÛTS D'EXPLOITATION, EXCLUANT L'AMORTISSEMENT, LE GAIN SUR LA CESSION D'UNE ENTREPRISE, LES COÛTS D'ACQUISITION, DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS

	2016	2015
Variations des stocks de produits finis et de produits en cours	15,9 \$	(62,4) \$
Matières premières et consommables utilisées	7 715,5	7 749,9
Gain sur change	(3,3)	(15,2)
Avantages du personnel	1 201,7	1 069,1
Frais de vente	287,2	292,3
Autres frais généraux et d'administration	600,4	562,3
Total	9 817,4 \$	9 596,0 \$

NOTE 6 IMMOBILISATIONS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016						
	Terrains	Bâtiments	Mobilier, machinerie et équipement	Matériel roulant	Détenues en vue de la vente	Total
Coût						
Au 31 mars 2015	65,7 \$	756,6 \$	2 295,0 \$	16,5 \$	12,5 \$	3 146,3 \$
Acquisitions d'entreprises (note 16)	1,0	13,9	18,4	–	–	33,3
Ajouts	0,2	41,1	140,5	1,7	–	183,5
Cessions	–	(1,1)	(18,2)	(0,9)	(12,5)	(32,7)
Transferts ¹	0,5	3,9	–	–	–	4,4
Écart de conversion	0,8	4,0	2,3	0,2	–	7,3
Au 31 mars 2016	68,2 \$	818,4 \$	2 438,0 \$	17,5 \$	– \$	3 342,1 \$
Amortissement cumulé						
Au 31 mars 2015	–	215,7	842,9	5,6	9,0	1 073,2
Amortissement	–	33,7	146,2	1,7	–	181,6
Cessions	–	(1,1)	(17,5)	(0,8)	(9,0)	(28,4)
Dépréciation	–	6,4	17,7	1,6	–	25,7
Écart de conversion	–	1,6	2,4	–	–	4,0
Au 31 mars 2016	– \$	256,3 \$	991,7 \$	8,1 \$	– \$	1 256,1 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2016	68,2 \$	562,1 \$	1 446,3 \$	9,4 \$	– \$	2 086,0 \$

¹ Transferts des autres éléments d'actif aux immobilisations à la suite de l'acquisition des activités de *everyday cheese* de Lion-Dairy & Drinks Pty Ltd (l'acquisition EDC).

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015						
	Terrains	Bâtiments	Mobilier, machinerie et équipement	Matériel roulant	Détenues en vue de la vente	Total
Coût						
Au 31 mars 2014	61,3 \$	700,7 \$	2 127,3 \$	13,4 \$	7,8 \$	2 910,5 \$
Acquisition d'entreprise (note 16)	0,5	6,7	8,4	2,8	–	18,4
Cession d'une entreprise (note 22)	(0,3)	(22,6)	(105,1)	(0,5)	–	(128,5)
Ajouts	2,2	49,1	134,2	1,4	–	186,9
Cessions	(0,3)	(15,0)	(33,4)	(0,2)	(0,9)	(49,8)
Transferts	(0,7)	(4,9)	–	–	5,6	–
Écart de conversion	3,0	42,6	163,6	(0,4)	–	208,8
Au 31 mars 2015	65,7 \$	756,6 \$	2 295,0 \$	16,5 \$	12,5 \$	3 146,3 \$
Amortissement cumulé						
Au 31 mars 2014	–	202,3	770,2	2,4	6,9	981,8
Cession d'une entreprise (note 22)	–	(9,0)	(65,6)	(0,3)	–	(74,9)
Amortissement	–	30,0	124,3	1,7	–	156,0
Cessions	–	(13,6)	(32,8)	(0,1)	(0,9)	(47,4)
Transferts	–	(3,0)	–	–	3,0	–
Reprise de dépréciation	–	(0,2)	(2,3)	–	–	(2,5)
Écart de conversion	–	9,2	49,1	1,9	–	60,2
Au 31 mars 2015	– \$	215,7 \$	842,9 \$	5,6 \$	9,0 \$	1 073,2 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2015	\$ 65,7 \$	540,9 \$	1 452,1 \$	10,9 \$	3,5 \$	2 073,1 \$

La valeur nette comptable des immobilisations en cours de construction totalise 84,5 millions de dollars au 31 mars 2016 (61,9 millions de dollars au 31 mars 2015) et celles-ci sont principalement constituées de machinerie et d'équipement.

Aucun actif n'était détenu en vue de la vente au 31 mars 2016 (actifs détenus en vue de la vente ayant trait à des terrains, à des bâtiments et à de l'équipement à l'exercice 2015). À l'exercice 2015, ces actifs ont été enregistrés au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

NOTE 7 GOODWILL ET ACTIFS INCORPORELS

La Société présente ses activités selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Finalement, le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Argentine), la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Ingrédients laitiers. La Division Ingrédients laitiers comprend les ventes nationales et d'exportation d'ingrédients, ainsi que les ventes d'exportation de fromages des divisions nord-américaines.

	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016				
	Goodwill	Durée de vie indéterminée	Durée de vie déterminée		Total des actifs incorporels
		Marques de commerce	Relations avec les clients ¹	Logiciels ²	
Coût					
Au 31 mars 2015	2 125,0 \$	317,9 \$	240,2 \$	– \$	558,1 \$
Acquisitions d'une entreprise (note 16)	30,5	31,4	11,1	–	42,5
Ajouts	–	–	–	48,3	48,3
Écart de conversion	38,6	2,6	4,5	0,3	7,4
Au 31 mars 2016	2 194,1 \$	351,9 \$	255,8 \$	48,6 \$	656,3 \$
Amortissement cumulé					
Au 31 mars 2015	–	–	51,8	–	51,8
Amortissement	–	–	17,0	–	17,0
Écart de conversion	–	–	0,5	–	0,5
Au 31 mars 2016	– \$	– \$	69,3 \$	– \$	69,3 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2016	2 194,1 \$	351,9 \$	186,5 \$	48,6 \$	587,0 \$

	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015				
	Goodwill	Durée de vie indéterminée	Durée de vie déterminée		Total des actifs incorporels
		Marques de commerce	Relations avec les clients ¹	Logiciels ²	
Coût					
Au 31 mars 2014	1 954,7 \$	302,2 \$	216,0 \$	– \$	518,2 \$
Acquisitions d'entreprises (note 16)	30,4	9,6	5,4	–	15,0
Cession d'une entreprise (note 22)	(44,4)	(2,2)	–	–	(2,2)
Écart de conversion	184,3	8,3	18,8	–	27,1
Au 31 mars 2015	2 125,0 \$	317,9 \$	240,2 \$	– \$	558,1 \$
Amortissement cumulé					
Au 31 mars 2014	–	–	33,4	–	33,4
Amortissement	–	–	14,9	–	14,9
Écart de conversion	–	–	3,5	–	3,5
Au 31 mars 2015	– \$	– \$	51,8 \$	– \$	51,8 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2015	2 125,0 \$	317,9 \$	188,4 \$	– \$	506,3 \$

¹ Les relations avec les clients sont amorties de façon linéaire sur une période de 15 ans.

² Aucun ajout n'a été généré à l'interne.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

NOTE 7 GOODWILL ET ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

TESTS DE DÉPRÉCIATION DES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

Goodwill

Afin de déterminer si le goodwill s'est déprécié, la Société doit estimer le montant recouvrable des UGT ou groupes d'UGT auxquels le goodwill est affecté. La direction considère les secteurs qui suivent comme étant des UGT ou groupes d'UGT étant donné qu'ils représentent les plus bas niveaux pour lesquels le goodwill fait l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne.

Le goodwill a été affecté à chaque UGT ou groupe d'UGT de la façon suivante :

Affectation du goodwill	31 mars 2016	31 mars 2015
Canada	323,2 \$	293,7 \$
USA		
Division Fromages (USA)	1 015,7	986,6
Division Aliments laitiers (USA)	594,9	583,2
International		
Division Produits laitiers (Australie)	221,9	222,8
Division Produits laitiers (Argentine)	9,6	9,7
Division Ingrédients laitiers	28,8	29,0
	2 194,1 \$	2 125,0 \$

Les montants recouvrables de la Division Produits laitiers (Canada), de la Division Fromages (USA), de la Division Aliments laitiers (USA) et de la Division Ingrédients laitiers ont été estimés en utilisant un modèle d'évaluation basé sur un multiple des bénéfices (juste valeur moins les coûts de sortie). Les hypothèses clés utilisées dans ces modèles se composent principalement d'un multiple des bénéfices pour les comparables de l'industrie appliqué aux résultats de chaque UGT ou groupe d'UGT testé.

Les montants recouvrables de la Division Produits laitiers (Australie) et de la Division Produits laitiers (Argentine) ont été estimés en utilisant le modèle des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) en fonction des hypothèses clés suivantes :

- **Flux de trésorerie** : Les prévisions de flux de trésorerie pour une UGT donnée sont basées sur les bénéfices avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement et sont ajustées en fonction d'un taux de croissance final et des taux d'imposition prévus. La prévision des flux de trésorerie n'excède pas un horizon de cinq années, avec une valeur finale calculée comme étant perpétuelle dans la dernière année.
- **Taux de croissance final** : La direction utilise un taux de croissance final pour ajuster ses prévisions des flux de trésorerie selon les hausses attendues de l'inflation et les revenus pour l'UGT.
- **Taux d'actualisation** : Les flux de trésorerie sont actualisés en utilisant des taux d'actualisation avant impôts.

La Société a procédé à son test de dépréciation annuel et, dans tous les cas, les montants recouvrables excédaient leur valeur comptable respective incluant le goodwill.

Marques de commerce

Les marques de commerce sont incluses dans les UGT ou groupes d'UGT de la façon suivante :

Affectation des marques de commerce	31 mars 2016	31 mars 2015
Neilson – Division Produits laitiers (Canada)	223,2 \$	223,2 \$
Autres	128,7	94,7
	351,9 \$	317,9 \$

NOTE 7 GOODWILL ET ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

Aux fins des tests de dépréciation des marques de commerce, les montants recouvrables des UGT ou groupes d'UGT auxquels elles appartiennent ont été estimés en utilisant des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) en fonction des principales hypothèses clés suivantes :

- **Flux de trésorerie** : Les prévisions de flux de trésorerie pour une marque de commerce donnée sont basées sur les bénéfices avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement et sont ajustées en fonction d'un taux de croissance final et des taux d'imposition prévus. La prévision des flux de trésorerie n'excède pas un horizon de cinq années, avec une valeur finale calculée comme étant perpétuelle dans la dernière année.
- **Taux de croissance final** : La direction utilise un taux de croissance final pour ajuster ses prévisions des flux de trésorerie selon les hausses attendues de l'inflation et des revenus des produits exploités sous une marque de commerce.
- **Taux d'actualisation** : Les flux de trésorerie sont actualisés en utilisant des taux d'actualisation avant impôts.

La Société a procédé à un test de dépréciation sur ses marques de commerce en utilisant la valeur d'utilité (les flux de trésorerie actualisés) pour établir les montants recouvrables. Les montants recouvrables pour chaque marque de commerce et autres actifs incorporels non sujets à l'amortissement ont ensuite été comparés à leurs valeurs comptables. Dans tous les cas, les montants recouvrables excédaient les valeurs comptables et, par conséquent, aucune dépréciation n'avait été constatée. Pour les actifs incorporels amortissables et ayant une durée de vie déterminée, il n'existait aucun indicateur de dépréciation pour l'exercice 2016.

NOTE 8 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	31 mars 2016	31 mars 2015
Impôts à recevoir	6,9 \$	9,3 \$
Coentreprises	48,8	42,7
Autres	50,8	63,8
	106,5 \$	115,8 \$

La Société possède des participations respectives de 50 % et de 49 % dans deux coentreprises en Australie. Dans le cas des deux coentreprises, l'accord contractuel exige le consentement unanime de toutes les parties pour diriger les activités importantes des coentreprises. La fin d'exercice de ces coentreprises est le 30 juin et elles sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a comptabilisé en résultat net un montant de 6,7 millions de dollars, représentant sa quote-part des bénéfices des coentreprises pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 (7,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2015).

NOTE 9 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires non garantis comme suit :

Facilités de crédit	Échéance	Disponible pour utilisation		Montant utilisé	
		Équivalent en devise canadienne	Devise de base	31 mars 2016	31 mars 2015
Amérique du Nord – USA	Décembre 2019 ¹	259,7	200,0 USD	– \$	6,3 \$
Amérique du Nord – Canada	Décembre 2019 ¹	389,6	300,0 USD	–	0,6
Argentine	Annuelle ²	119,5	92,0 USD	50,0	40,5
Argentine	Annuelle ³	95,1	1 070,0 ARS	13,7	73,4
Australie	Annuelle ⁴	99,6	100,0 AUD	84,6	23,7
Australie	Annuelle ⁵	64,9	50,0 USD	29,9	25,3
		1 028,4		178,2 \$	169,8 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon les notations de crédit de la Société.

² Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en dollars américains.

³ Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en pesos argentins.

⁴ Porte mensuellement intérêt au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,85 %.

⁵ Porte mensuellement intérêt au taux LIBOR majoré de 0,75 %.

NOTE 10 DETTE À LONG TERME

	31 mars 2016	31 mars 2015
Facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties		
Obtenue en octobre 2013 et échéant en décembre 2019 (500 millions de dollars) ¹	212,5 \$	300,0 \$
Obtenue en décembre 2012 et échéant en décembre 2019 (850 millions de dollars) ²	600,0	750,0
Obtenue en mai 2015 et échéant en mai 2018 (140 millions de dollars AUD) ³	120,7	–
Billets de premier rang non garantis ⁴		
5,82 %, émis en juin 2009 et échéant en juin 2016	220,0	220,0
2,65 %, émis en novembre 2014 et échéant en novembre 2019	300,0	300,0
	1 453,2 \$	1 570,0 \$
Tranche échéant à moins d'un an	244,9	53,1
	1 208,3 \$	1 516,9 \$
Les remboursements de capital se répartissent comme suit :		
Moins de 1 an	244,9 \$	53,1 \$
De 1 an à 2 ans	24,9	432,5
De 2 à 3 ans	70,9	212,5
De 3 à 4 ans	1 112,5	212,5
De 4 à 5 ans	–	659,4
Plus de 5 ans	–	–
	1 453,2 \$	1 570,0 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon les notations de crédit de la Société.

² Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon les notations de crédit de la Société. Avec prise d'effet le 4 février 2013, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt afin de fixer son taux. Au 31 mars 2016, le taux d'intérêt sur 562,5 millions de dollars de la facilité était fixé à 1,58 %, majoré d'un écart applicable (700,0 millions de dollars au 31 mars 2015).

³ Porte mensuellement intérêt au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,85 %.

⁴ Les paiements d'intérêts sont semi-annuels.

Les emprunts à terme obtenus en octobre 2013 et en décembre 2012 ont été amendés en octobre 2015 afin d'éliminer les obligations de la Société de rembourser le capital sur une base trimestrielle avant l'échéance.

Le 25 mai 2015, des facilités d'emprunt bancaire à terme ont été obtenues afin de financer l'acquisition EDC (note 16). Les facilités exigent des remboursements trimestriels de 6,3 millions de dollars AUD, qui ont débuté le 30 septembre 2015.

Le 14 novembre 2014, Saputo inc. a déposé un prospectus préalable de base simplifié permettant un placement de billets de premier rang non assortis d'une sûreté auprès du public sur une période de 25 mois dans le cadre d'un programme de billets à moyen terme et a émis une première série le 26 novembre 2014.

NOTE 11 AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	31 mars 2016	31 mars 2015
Avantages du personnel (note 17)	31,2 \$	37,7 \$
Passifs financiers dérivés (note 20)	–	7,9
Passifs au titre des unités d'actions de performance et avantages sociaux connexes	20,2	14,9
Autres	10,4	9,7
	61,8 \$	70,2 \$

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation. Les actions privilégiées peuvent être émises en une ou plusieurs séries, les modalités et les privilèges de chaque série devant être établis au moment de leur émission.

	31 mars 2016	31 mars 2015
ÉMIS		
392 520 687 actions ordinaires (392 225 049 actions ordinaires en 2015)	821,0 \$	765,8 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016, 2 995 638 actions ordinaires (3 590 625 en 2015) ont été émises pour un montant de 49,9 millions de dollars (54,0 millions de dollars en 2015) en vertu du régime d'options d'achat d'actions. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, le montant transféré de la réserve du régime d'options d'achat d'actions s'élève à 10,8 millions de dollars (11,5 millions de dollars en 2015).

Dans le cadre d'un programme de rachat dans le cours normal des activités, commencé le 17 novembre 2014 et arrivé à échéance le 16 novembre 2015, la Société était autorisée à racheter, à des fins d'annulation, un maximum de 19 532 686 actions ordinaires. Dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités commencé le 17 novembre 2015 et venant à échéance le 16 novembre 2016, la Société est autorisée à racheter, à des fins d'annulation, un maximum de 19 547 976 actions ordinaires. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016, la Société a racheté 2 700 000 actions ordinaires, à des prix variant entre 29,56 \$ et 36,62 \$ l'action, dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions, d'un montant de 86,3 millions de dollars, a été imputé aux bénéfices non distribués.

DIVIDENDE EN ACTIONS

Le 5 août 2014, le conseil d'administration a déclaré un dividende en actions correspondant à une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation, qui a eu l'effet d'un fractionnement, à raison de deux actions pour une, des actions ordinaires en circulation de la Société. Le dividende sur les actions ordinaires a été versé le 29 septembre 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19 septembre 2014. Les actions ordinaires additionnelles ont été émises le 29 septembre 2014. Le nombre total d'actions ordinaires émises présenté ci-dessus reflète rétroactivement l'effet du fractionnement à raison de deux actions pour une.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres visant l'achat d'actions ordinaires par des employés clés et des dirigeants de la Société. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime au 31 mars 2016 ne peut dépasser 29 285 383 actions. Au 31 mars 2016, 12 381 559 actions ordinaires peuvent être émises en vertu de ce régime en plus des 16 903 824 actions ordinaires sous-jacentes aux options en circulation. Le prix d'exercice de chaque option octroyée avant le 31 juillet 2007 correspond au cours de clôture des actions ordinaires de la Société la journée précédant la date d'octroi. Après cette date, les options peuvent être exercées à un prix qui ne peut être inférieur à la moyenne pondérée du cours des actions pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi. Les droits sur ces options sont acquis à raison de 20 % par année et celles-ci expirent dix ans après la date de leur octroi.

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Les options émises et en circulation à la fin de l'exercice sont les suivantes :

Période d'octroi	Prix d'exercice	31 mars 2016		31 mars 2015	
		Nombre d'options	Nombre d'options exerçables	Nombre d'options	Nombre d'options exerçables
2006	9,04 \$	–	–	8 088	8 088
2007	8,18 \$	–	–	479 498	479 498
2008	11,55 \$	435 208	435 208	699 650	699 650
2009	13,91 \$	668 138	668 138	847 189	847 189
2010	10,70 \$	1 012 588	1 012 588	1 277 517	1 277 517
2011	14,66 \$	1 157 511	1 157 511	1 724 819	1 167 445
2012	21,61 \$	1 332 346	927 154	1 710 493	870 233
2013	21,48 \$	2 560 580	1 265 506	2 977 347	948 185
2014	25,55 \$	3 012 835	993 423	3 442 002	590 358
2015	27,74 \$	3 567 457	597 373	3 914 866	39 486
2016	35,08 \$	3 157 161	–	–	–
		16 903 824	7 056 901	17 081 469	6 927 649

Le nombre d'options en circulation a varié de la façon suivante :

	2016		2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	17 081 469	21,09 \$	16 896 962	18,26 \$
Options octroyées	3 280 395	35,08 \$	4 125 652	27,74 \$
Options levées	(2 995 638)	16,66 \$	(3 590 625)	15,04 \$
Options annulées	(462 402)	27,75 \$	(350 520)	24,53 \$
Solde à la fin de l'exercice	16 903 824	24,41 \$	17 081 469	21,09 \$

Le prix d'exercice des options octroyées durant l'exercice 2016 est de 35,08 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi (27,74 \$ pour l'exercice 2015).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées durant l'exercice 2016 a été estimée à 6,02 \$ par option (5,46 \$ pour l'exercice 2015) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Moyenne pondérée :		
Taux d'intérêt sans risque	0,80 %	1,71 %
Durée prévue des options	5,3 ans	5,3 ans
Volatilité	21,19%	23,43 %
Taux de dividendes	1,53 %	1,82 %

Une charge de rémunération de 17,7 millions de dollars (15,1 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) relative aux options d'achats d'actions a été comptabilisée à l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 et 17,8 millions de dollars (15,0 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) ont été comptabilisés pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

Des options visant l'achat de 4 218 934 actions ordinaires à un prix de 41,40 \$ l'action ont été octroyées le 1^{er} avril 2016.

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément au régime d'UAD, tous les administrateurs admissibles de la Société se font annuellement attribuer un nombre fixe d'UAD, qui sont octroyées sur une base trimestrielle. De plus, les administrateurs admissibles reçoivent une rémunération trimestrielle soit en trésorerie, soit en UAD, au choix de chaque administrateur. Si un administrateur choisit de recevoir des UAD, le nombre d'UAD varie, car il est établi selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Lorsqu'il cesse d'être administrateur de la Société, un paiement en trésorerie égal à la valeur de marché des UAD accumulées est versé. Le passif lié à ces unités est ajusté en multipliant le nombre d'unités en circulation par la valeur de marché des actions ordinaires à la fin de l'exercice de la Société. La Société inclut le coût du régime d'UAD dans les coûts d'exploitation excluant l'amortissement, le gain sur la cession d'une entreprise, les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts.

	2016		2015	
	Unités	Passif	Unités	Passif
Solde au début de l'exercice	418 757	15,2 \$	443 448	12,9 \$
Octroi annuel	34 780	1,2	38 400	1,3
Rémunération du conseil	19 922	0,6	20 599	0,7
Paiement aux administrateurs	(98 503)	(3,2)	(83 690)	(2,3)
Variation en raison de la variation du prix des actions	–	2,5	–	2,6
Solde à la fin de l'exercice	374 956	16,3 \$	418 757	15,2 \$

La Société conclut des contrats à terme de gré à gré sur actions dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à son régime d'UAD. Au 31 mars 2016, la Société détenait des contrats à terme de gré à gré sur 320 000 actions ordinaires de Saputo inc. (440 000 au 31 mars 2015) d'une valeur nominale de 11,7 millions de dollars (16,1 millions de dollars au 31 mars 2015). La charge de rémunération nette liée au régime d'UAD s'est établie à 3,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 (2,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2015), compte tenu de l'incidence des contrats à terme de gré à gré sur actions.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DE PERFORMANCE

La Société offre à ses cadres dirigeants un régime d'unités d'actions de performance (UAP) qui, tout comme d'autres régimes présentés dans le présent rapport, fait partie de la rémunération liée à la performance à long terme. Le régime d'UAP est non dilutif et il est réglé en trésorerie uniquement. En vertu de ce régime, chaque cycle de performance correspond à trois exercices de la Société. Au moment de l'attribution d'une UAP, la Société détermine les critères de performance qui doivent être respectés. Après la fin d'un cycle de performance de trois ans, les droits relatifs aux UAP pour lesquelles les critères ont été respectés deviennent acquis et la valeur des unités payées correspond au cours des actions ordinaires à ce moment-là multiplié par le nombre d'UAP pour lesquelles les critères de performance ont été respectés. Le montant susceptible d'être payé aux employés admissibles est comptabilisé comme un passif et il est revu à chaque période de présentation de l'information financière. La charge est comprise dans les avantages du personnel et inscrite dans les coûts d'exploitation excluant l'amortissement, le gain sur la cession d'une entreprise, les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts.

	2016		2015	
	Unités	Passif	Unités	Passif
Solde au début de l'exercice	560 996	14,9 \$	272 256	5,7 \$
Octroi annuel	280 930	6,9	333 720	7,3
Unités annulées	(16 734)	(0,5)	(10 386)	(0,3)
Paiement	(119 471)	(3,8)	(34 594)	(1,2)
Variation en raison de la variation du prix des actions	–	5,9	–	3,4
Solde à la fin de l'exercice	705 721	23,4 \$	560 996	14,9 \$

Le 1^{er} avril 2016, 255 975 UAP ont été attribuées au prix de 41,40 \$ l'unité (35,08 \$ en 2015).

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

La Société conclut des contrats à terme de gré à gré sur actions dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à son régime d'UAP. Au 31 mars 2016, la Société détenait des contrats à terme de gré à gré sur 700 000 actions ordinaires de Saputo inc. (600 000 au 31 mars 2015) d'une valeur nominale de 25,4 millions de dollars (22,1 millions de dollars au 31 mars 2015). La charge de rémunération nette liée aux UAP s'est établie à 7,5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 (7,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2015), compte tenu de l'incidence des contrats à terme de gré à gré sur actions.

NOTE 13 AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

	2016	2015
Charges financières	27,5 \$	19,9 \$
Revenus financiers	(5,4)	(0,6)
	22,1 \$	19,3 \$

NOTE 14 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur les bénéfices se détaille comme suit :

	2016	2015
Charge d'impôt exigible	227,2 \$	207,7 \$
Charge d'impôt différé	42,3	29,3
Charge d'impôts sur les bénéfices	269,5 \$	237,0 \$

RAPPROCHEMENT DU TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Le taux d'imposition effectif de la Société était de 30,9 % en 2016 (27,9 % en 2015). La charge d'impôts sur les bénéfices de la Société diffère de celle obtenue par l'application des taux canadiens prévus par la loi en raison des éléments suivants :

	2016	2015
Bénéfice avant impôts	870,9 \$	849,9 \$
Charge d'impôts calculée au taux canadien prévu par la loi de 26,3 % (26,1 % en 2015)	229,3	221,8
Ajustements attribuables aux éléments suivants :		
Incidence des taux d'imposition de filiales étrangères et autres déductions	63,2	51,2
Modifications des lois fiscales et des taux d'imposition	(2,1)	0,4
Économie découlant de placements dans les filiales	(14,3)	(17,7)
Déduction de fabrication et transformation	(14,1)	(7,6)
Rémunération à base d'actions	2,9	2,7
Cession d'une entreprise	–	(10,9)
Pertes fiscales pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	3,5	3,3
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	(3,7)	(4,4)
Autres	4,8	(1,8)
Charge d'impôts sur les bénéfices	269,5 \$	237,0 \$

Au cours de l'exercice, par suite de la hausse du taux d'imposition des sociétés canadiennes, le taux d'imposition prévu par la loi a augmenté d'environ 0,2 %.

NOTE 14 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMPTABILISÉS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en 2016 et en 2015 se détaillent comme suit :

	2016	2015
Économie (charge) d'impôt différé sur pertes (gains) actuariel(le)s au titre des obligations liées aux avantages du personnel	(2,3) \$	8,1 \$
Économie (charge) d'impôt différé sur pertes (gains) sur les couvertures des flux de trésorerie	(1,5)	2,4
Total des impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(3,8) \$	10,5 \$

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMPTABILISÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES

Les impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les capitaux propres en 2016 et en 2015 se détaillent comme suit :

	2016	2015
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur la rémunération à base d'actions comptabilisée en résultat net	5,6 \$	4,9 \$
Total des impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les capitaux propres	5,6 \$	4,9 \$

IMPÔTS À RECEVOIR ET IMPÔT À PAYER

	2016	2015
Impôts à recevoir	4,7 \$	1,1 \$
Impôts à payer	(37,1)	(58,4)
Impôts à payer (nets)	(32,4) \$	(57,3) \$

IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2016	2015
Actifs d'impôt différé	22,9 \$	17,6 \$
Passifs d'impôt différé	(475,6)	(405,2)
Passifs d'impôt différé (nets)	(452,7) \$	(387,6) \$

NOTE 14 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Le mouvement des actifs et passifs d'impôt différé est présenté ci-dessous :

	Actifs d'impôt différé				Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016				
	Créditeurs et charges à payer	Pertes fiscales	Actif net au titre des régimes de retraite	Total	Passifs d'impôt différé				Total
					Stocks	Immobilisations	Autres	Dette à long terme	
Solde au début de l'exercice	43,6 \$	– \$	12,0 \$	55,6 \$	17,6 \$	300,6 \$	125,0 \$	– \$	443,2 \$
Charge/économie inscrite au bénéfice net	8,3	7,9	(2,3)	13,9	(5,9)	17,3	44,8	–	56,2
Charge/économie inscrite aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres	–	–	(2,3)	(2,3)	–	–	1,5	–	1,5
Acquisitions	1,2	1,6	–	2,8	–	3,3	4,7	–	8,0
Écart de change et autres	(2,7)	(2,3)	–	(5,0)	0,1	5,8	2,9	–	8,8
Solde à la fin de l'exercice	50,4 \$	7,2 \$	7,4 \$	65,0 \$	11,8 \$	327,0 \$	178,9 \$	– \$	517,7 \$

	Actifs d'impôt différé				Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015				
	Créditeurs et charges à payer	Pertes fiscales	Actif net au titre des régimes de retraite	Total	Stocks	Immobilisations	Autres	Dette à long terme	Total
Solde au début de l'exercice	44,9 \$	4,8 \$	7,5 \$	57,2 \$	45,0 \$	257,9 \$	87,4 \$	2,5 \$	392,8 \$
Charge/économie inscrite au bénéfice net	(3,5)	(4,8)	(4,0)	(12,3)	(30,1)	18,1	31,5	(2,5)	17,0
Charge/économie inscrite aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres	–	–	8,1	8,1	–	–	(2,4)	–	(2,4)
Acquisitions	–	–	–	–	–	(0,7)	–	–	(0,7)
Écart de change et autres	2,2	–	0,4	2,6	2,7	25,3	8,5	–	36,5
Solde à la fin de l'exercice	43,6 \$	– \$	12,0 \$	55,6 \$	17,6 \$	300,6 \$	125,0 \$	– \$	443,2 \$

NOTE 15 RÉSULTAT PAR ACTION

	2016	2015
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Saputo inc.	601,1 \$	607,6 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	392 579 171	391 101 412
Options dilutives	5 192 621	6 159 277
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	397 771 792	397 260 689
Bénéfice de base par action	1,53 \$	1,55 \$
Bénéfice dilué par action	1,51 \$	1,53 \$

Les bénéfices de base et dilué par action ont été ajustés pour refléter le fractionnement d'actions, à raison de deux pour une, présenté à la note 12. Lors du calcul du bénéfice dilué par action pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, 3 157 161 options (aucune option pour l'exercice terminé le 31 mars 2015) ont été exclues du calcul, car leur prix d'exercice est supérieur à la valeur de marché moyenne pour l'exercice.

Les actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités ont été exclues du calcul du résultat par action à compter de la date de rachat.

NOTE 16 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Woolwich Dairy

Le 5 octobre 2015, la Société a fait l'acquisition d'une participation de 100 %, sur une base libre d'endettement, dans les compagnies formant Woolwich Dairy (Woolwich). Woolwich génère des revenus annuels d'environ 70,0 millions de dollars et compte environ 190 employés.

Woolwich produit, distribue, met en marché et vend des fromages de chèvre au Canada et aux États-Unis. Les activités de Woolwich sont composées de trois installations de fabrication (au Québec et en Ontario, au Canada; et au Wisconsin, aux États-Unis), ainsi que d'un centre de distribution (en Ontario, au Canada). Woolwich est un chef de file dans la fabrication de fromages de chèvre sous ses propres marques de commerce et sous les marques de commerce de clients en Amérique du Nord. Ses marques de commerce incluent *Woolwich Dairy*, *Chevrai* et *Wholesome Goat*.

La transaction a permis à la Société d'accroître sa présence dans la catégorie des fromages de spécialité en Amérique du Nord.

Le prix d'achat a été attribué aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris d'après les justes valeurs présentées ci-après.

		2016
		Woolwich Dairy
Actifs acquis	Trésorerie	0,8 \$
	Débiteurs	6,0
	Stocks	16,7
	Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	0,2
	Immobilisations	25,0
	Goodwill	30,5
	Actifs incorporels	17,4
Passifs repris	Impôts différés	1,0
	Emprunts bancaires	(0,1)
	Créditeurs et charges à payer	(7,7)
	Impôts différés	(7,3)
Actifs nets acquis et contrepartie totale payée		82,5 \$

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies prévues dans l'avenir et au regroupement de la main-d'œuvre au sein des UGT Division Produits laitiers (Canada) et Division Fromages (USA).

NOTE 16 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

Activités de everyday cheese de Lion-Dairy & Drinks Pty Ltd

Le 25 mai 2015, Warrnambool Cheese and Butter Factory Company Holdings Limited (WCB) (Division Produits laitiers (Australie)), a complété l'acquisition EDC, située à Victoria, en Australie. L'acquisition EDC génère des ventes annuelles d'environ 156,0 millions de dollars et compte environ 170 employés.

Les opérations de l'acquisition EDC incluent le coupage et l'emballage, la distribution, les ventes et le marketing ainsi que la propriété intellectuelle associée aux marques *COON*, *Cracker Barrel* (marque de commerce utilisée sous licence), *Mil Lel* et *Fred Walker*.

La transaction a permis à WCB d'accroître sa présence en Australie dans le segment des produits à la consommation de fromage de tous les jours en acquérant une position importante dans ce segment.

Le prix d'achat a été attribué aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris d'après les justes valeurs présentées ci-après.

		2016
		Activités de everyday cheese de Lion-Dairy & Drinks Pty Ltd
Actifs acquis	Stocks	92,4 \$
	Débiteurs	9,2
	Immobilisations	8,3
	Actifs incorporels	25,1
	Impôts différés	1,1
Passifs repris	Créditeurs et charges à payer	(3,7)
Actifs nets acquis et contrepartie totale payée		132,4 \$

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies prévues dans l'avenir et au regroupement de la main-d'œuvre au sein du Secteur International.

Scotsburn Co-Operative Services Limited

Le 14 avril 2014, la Société a fait l'acquisition des activités relatives au lait nature de Scotsburn Co-Operative Services Limited, situées dans les Maritimes. Ses activités comprennent la fabrication, la vente, la commercialisation, la distribution et le merchandising de produits, dont le lait nature, la crème, la crème sure, les préparations pour crème glacée et le fromage cottage, principalement sous la marque *Scotsburn* (marque de commerce utilisée sous licence). La répartition finale du prix d'achat est présentée ci-dessous.

		2015
		Scotsburn Co-Operative Services Limited
Actifs acquis	Stocks	5,1 \$
	Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	0,8
	Immobilisations	22,5
	Goodwill	24,6
	Actifs incorporels	15,0
Passifs repris	Créditeurs et charges à payer	(2,0)
	Impôts différés	(1,0)
Actifs nets acquis et contrepartie totale payée		65,0 \$

Le goodwill reflète la valeur attribuée aux synergies prévues dans l'avenir et au regroupement de la main-d'œuvre au sein du Secteur Canada.

NOTE 17 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société offre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, comme des régimes de retraite à cotisations déterminées et à prestations déterminées et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés comme des régimes à cotisations déterminées ou des régimes à prestations déterminées.

Régimes à cotisations déterminées

La Société offre des régimes de retraite à cotisations déterminées auxquels elle participe et auxquels adhèrent 98 % de ses employés actifs. La charge nette de retraite liée à ces types de régimes est généralement égale aux cotisations effectuées par l'employeur et constitue une charge pour l'exercice au cours duquel elle est exigible. Pour l'exercice 2016, la charge au titre des cotisations déterminées pour la Société s'est élevée à 42,2 millions de dollars, comparativement à 37,1 millions de dollars pour l'exercice 2015.

Régimes à prestations déterminées

La Société offre des régimes de retraite à prestations déterminées auxquels elle participe et auxquels adhèrent le restant de ses employés actifs. En vertu des dispositions des régimes de retraite à prestations déterminées, les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service et les prestations de retraite correspondent à 2 % du salaire admissible moyen des dernières années de service multiplié par le nombre d'années de service.

Les régimes de retraite enregistrés sont assujettis aux exigences de financement prévues par la loi applicables dans la province ou l'État où ils sont enregistrés. Des évaluations actuarielles sont requises sur une base annuelle ou triennale, selon le territoire, et les cotisations de l'employeur doivent inclure des paiements pour l'amortissement de tout déficit, sur une période allant de 5 à 15 ans. Les congés de cotisation sont autorisés, sous réserve de certaines limites. Les autres régimes de retraite non enregistrés et les avantages sociaux autres que les prestations de retraite ne sont assujettis à aucune exigence de financement minimal.

Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service et en fonction du taux d'actualisation fondé sur le rendement d'obligations de sociétés de haute qualité ainsi que selon des hypothèses retenues par la direction relativement, entre autres, aux taux de croissance de la rémunération et à l'âge de retraite des employés. Toutes ces estimations et évaluations sont préparées avec l'aide de conseillers externes. Les actifs et passifs des régimes ont été évalués au 31 mars avec l'aide des actuaires externes de la Société. La Société offre également d'autres avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires à ses employés admissibles et retraités. En 2017, la Société prévoit verser environ 3,5 millions de dollars à ses régimes à prestations déterminées. Le passif net de la Société au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi comprend ce qui suit :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Valeur actualisée des obligations financées	62,6 \$	74,5 \$
Juste valeur des actifs	57,1	63,5
Valeur actualisée des obligations nettes pour les régimes capitalisés	5,5	11,0
Valeur actualisée des obligations non financées	25,0	25,1
Valeur actualisée des obligations nettes	30,5	36,1
Plafonnement de l'actif	0,7	1,6
Coût des prestations de retraite/avantages constitués au 31 mars	31,2	37,7
Montant des avantages sociaux dans le bilan comme passif net	31,2 \$	37,7 \$

NOTE 17 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les variations de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées sont les suivantes :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Obligations au titre des régimes à prestations déterminées, au début de l'exercice	99,6 \$	282,8 \$
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	6,2	7,1
Cotisations des participants aux régimes	-	0,7
Coûts financiers	3,4	10,0
Écarts actuariels entre résultats et prévisions	(0,1)	5,7
Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses économiques	(11,3)	32,7
Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	-	1,2
Cession d'une entreprise, déduction faite des acquisitions	-	(162,4)
Incidences de la liquidation ¹	(8,2)	(66,9)
Écarts de change	0,5	1,9
Prestations payées	(2,5)	(13,2)
Obligations au titre des régimes à prestations déterminées, à la fin de l'exercice	87,6 \$	99,6 \$

Les variations de la juste valeur des actifs du régime sont les suivantes :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	63,5 \$	254,4 \$
Produits d'intérêts sur l'actif des régimes	2,1	9,0
Rendement de l'actif des régimes, excluant les produits d'intérêts	(3,4)	7,1
Coûts d'administration	(0,4)	(0,6)
Cotisations de l'employeur	4,8	11,3
Cotisations des participants	-	0,6
Incidences de la liquidation ¹	(7,4)	(67,4)
Cession d'une entreprise, déduction faite des acquisitions	-	(138,8)
Écarts de change	0,4	1,1
Prestations payées	(2,5)	(13,2)
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	57,1 \$	63,5 \$

¹ Des rentes ont été achetées afin de libérer les régimes de leurs obligations en lien avec les retraités.

Pour l'exercice 2016, le rendement réel de l'actif du régime est une perte de 1,7 million de dollars, comparativement à un gain de 15,4 millions de dollars pour l'exercice 2015.

La juste valeur de l'actif des régimes, qui n'inclut pas d'actif de la Société, se compose comme suit :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Obligations	55 %	57 %
Instruments de capitaux propres	40 %	38 %
Trésorerie et placements à court terme	5 %	5 %
	100 %	100 %

NOTE 17 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les charges constatées ci-dessous sont incluses dans les « coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, le gain sur la cession d'une entreprise, les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts », sous les avantages du personnel (se reporter à la note 5) et sont présentées en détail ci-dessous.

	31 mars 2016	31 mars 2015
Coût des services rendus au cours de l'exercice pour l'employeur	6,2 \$	7,1 \$
Incidence de la liquidation	(0,8)	0,4
Coûts d'administration	0,4	0,6
Coûts financiers	3,3	10,1
Intérêts sur l'incidence du plafonnement de l'actif	–	0,2
Produits d'intérêts sur l'actif des régimes	(2,1)	(8,9)
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	7,0 \$	9,5 \$

La Société comptabilise les écarts actuariels (gains et pertes) dans la période au cours de laquelle ils surviennent, pour la totalité de ses régimes à prestations déterminées. Ces gains et pertes actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global et présentés ci-dessous.

	31 mars 2016	31 mars 2015
Gains nets (pertes nettes) au cours de l'exercice	7,9 \$	(32,5) \$
Incidence du plafonnement de l'actif	0,9	3,4
Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	8,8 \$	(29,1) \$

Les hypothèses pondérées moyennes utilisées dans le calcul des obligations au titre des prestations constituées à la date du bilan sont les suivantes :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Taux d'actualisation	4,10 %	3,44 %
Durée de l'obligation	18,40	17,00
Augmentations salariales futures	3,00 %	3,00 %

Une augmentation et une diminution de 1 % du taux d'actualisation auraient une incidence de 12,8 millions de dollars et de 15,6 millions de dollars, respectivement. De plus, une augmentation ou une diminution de 1 % des hypothèses relatives aux salaires futurs aurait une incidence d'environ 4,0 millions de dollars sur l'obligation, et l'incidence d'une hausse de 10 % de l'espérance de vie serait d'environ 1,4 million de dollars.

Les hypothèses pondérées moyennes utilisées dans le calcul du coût périodique net des régimes de retraite pour l'exercice sont énoncées ci-après :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Taux d'actualisation	3,44 %	4,25 %
Augmentations salariales futures	3,00 %	3,00 %

Un taux d'augmentation annuel de 3,5 % à 7,0 % a été utilisé pour l'évaluation des coûts des avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires pour les exercices 2016 et 2015.

Le taux tendanciel du coût des soins médicaux a une incidence sur les montants constatés dans les résultats. Une variation d'un point de pourcentage du taux tendanciel du coût des soins médicaux n'aurait qu'une faible incidence sur les coûts et obligations.

NOTE 18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

CONTRATS DE LOCATION

La Société exerce certaines de ses activités dans des locaux loués et est également liée en vertu de contrats de location pour de l'équipement et du matériel roulant. Les loyers minimaux exigibles pour les exercices futurs s'établissent comme suit :

Moins de 1 an	30,5 \$
De 1 an à 2 ans	22,8
De 2 à 3 ans	18,8
De 3 à 4 ans	14,9
De 4 à 5 ans	11,9
Plus de 5 ans	32,1
	131,0 \$

La Société garantit à certains bailleurs une tranche de la valeur résiduelle de certains actifs loués liés aux opérations dont les derniers viennent à expiration en 2017. Si la valeur de marché des actifs loués, à expiration de leur contrat de location-exploitation respectif, est inférieure à la valeur résiduelle garantie, la Société est tenue d'indemniser les bailleurs pour le manque à gagner, sous réserve de certaines conditions, jusqu'à concurrence d'une valeur maximale. La Société est d'avis que le montant d'indemnisation potentiel n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers.

RÉCLAMATIONS

La Société est défenderesse dans certaines réclamations dans le cours normal de ses activités. De plus, la Société est défenderesse dans certaines réclamations ou avis d'imposition des autorités fiscales dans différents territoires. La Société est d'avis que le règlement final de ces réclamations et/ou avis d'imposition n'aura aucune incidence importante sur ses résultats ou sa situation financière.

INDEMNISATIONS

De temps à autre, la Société fournit des indemnités à des tierces parties dans le cours normal de ses activités, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. Ces clauses d'indemnisation peuvent toucher des violations de représentations et de garanties, de même que des réclamations futures à l'égard de certaines obligations, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Les modalités de ces clauses d'indemnisation sont de durées variées. Au 31 mars 2016, étant donné que la nature et le montant de ces indemnités dépendent d'événements futurs, la Société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le paiement éventuel maximal qu'elle peut être tenue de verser en vertu de ces ententes. La Société n'a versé aucun paiement d'indemnisation important par le passé et, au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, elle n'a comptabilisé aucun passif important lié à ces indemnités.

NOTE 19 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société reçoit des biens et services de location, déplacement, publicité, logement et des services de gestion, de sociétés contrôlées ou sous influence notable ou les fournit à celles-ci par voie de la participation de son actionnaire principal. Ces opérations, qui ne sont pas significatives pour la situation financière ou les résultats financiers de la Société, ont été effectuées dans le cours normal des activités et elles ont été comptabilisées à la juste valeur, soit la valeur de marché de transactions similaires.

Les transactions avec les principaux dirigeants (avantages à court terme du personnel, avantages postérieurs à l'emploi, rémunération à base d'actions et paiements en vertu du régime d'UAD) sont aussi considérées comme étant des transactions entre parties liées. La direction définit les principaux dirigeants comme étant les membres de la haute direction visés : le chef de la direction, le chef de la direction financière et les trois membres de la haute direction les mieux rémunérés de la Société, faisant partie des personnes ayant la responsabilité et l'autorité pour contrôler, superviser et planifier les activités de la Société, de même que les administrateurs de la Société.

Les transactions entre parties liées sont résumées comme suit :

	2016	2015
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	4,6 \$	4,3 \$
Principaux dirigeants		
Administrateurs	2,6	2,8
Membres de la haute direction visés	20,3	16,7
	27,5 \$	23,8 \$

NOTE 19 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

Les produits laitiers et les autres services fournis par la Société ont été les suivants :

	2016	2015
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	0,3 \$	0,4 \$

Les débiteurs et les créditeurs et charges à payer liés aux transactions mentionnées plus haut sont résumés comme suit :

	Débiteurs		Créditeurs et charges à payer	
	31 mars 2016	31 mars 2015	31 mars 2016	31 mars 2015
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$
Principaux dirigeants				
Administrateurs	–	–	16,3	15,2
Membres de la haute direction visés	–	–	28,7	25,2
	0,1 \$	0,1 \$	45,1 \$	40,5 \$

Les montants à payer aux administrateurs consistent entièrement en des soldes payables en vertu du régime d'UAD. Se référer à la note 12 pour des renseignements supplémentaires. Les montants à payer aux membres de la haute direction visés consistent en des avantages du personnel à court terme, des attributions à base d'actions et des avantages postérieurs à l'emploi.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La charge de rémunération, pour des transactions avec les principaux dirigeants de la Société, y compris les honoraires annuels du président exécutif, est résumée comme suit :

	2016	2015
Administrateurs		
Rémunération par des paiements en espèces	0,8 \$	0,8 \$
Rémunération à base d'actions	1,8	2,0
	2,6 \$	2,8 \$
Membres de la haute direction visés		
Avantages à court terme du personnel	13,2	8,9
Avantages postérieurs à l'emploi	2,1	1,8
Rémunération à base d'actions	5,0	6,0
	20,3 \$	16,7 \$
Rémunération totale	22,9 \$	19,5 \$

FILIALES

Les filiales de la Société sont détenues en propriété exclusive, à l'exception de WCB (note 16) pour laquelle il existe une participation ne donnant pas le contrôle de 12,08 %. Le tableau qui suit présente un sommaire des principales filiales de la Société, lesquelles fabriquent une vaste gamme de produits laitiers, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers.

	Participation détenue	Emplacement
Saputo Cheese USA Inc.	100,00 %	États-Unis
Saputo Produits Laitiers Canada S.E.N.C.	100,00 %	Canada
Saputo Dairy Foods USA, LLC	100,00 %	États-Unis
Warrnambool Cheese and Butter Factory Company Holdings Limited	87,92 %	Australie
Molfino Hermanos S.A.	100,00 %	Argentine

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des activités, la Société utilise plusieurs instruments financiers qui, de par leur nature, impliquent certains risques dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change et le risque de prix (qui comprend le risque de prix des marchandises). Ces instruments financiers font l'objet de conditions habituelles de crédit, de contrôles financiers, de gestion du risque ainsi que de stratégies de contrôle.

À l'occasion, la Société peut réaliser des transactions utilisant des instruments financiers dérivés dans le but de réduire ou de couvrir les risques conformément aux stratégies de gestion des risques. La Société ne réalise pas ces transactions à des fins spéculatives.

RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers qui sont potentiellement assujettis à une concentration du risque de crédit pour la Société sont les équivalents de trésorerie et les débiteurs.

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de placements à court terme. La Société a déposé ces équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées.

La Société offre également du crédit à ses clients dans le cours normal des activités, en lien avec ses débiteurs. Des évaluations de crédit sont effectuées sur une base régulière, et les résultats comptabilisés tiennent compte des provisions pour créances douteuses.

La Société considère qu'elle est exposée à un faible risque de concentration de crédit en lien avec les débiteurs, compte tenu de la diversité et l'ampleur de sa clientèle et de sa diversité géographique. Il n'y avait aucun débiteur supérieur à 10 % du solde total des débiteurs au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015. Toutefois, avec 10,6 %, un client représentait plus de 10 % du total des ventes consolidées pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 (un client représentait 10,2 % en 2015).

La provision pour créances douteuses ainsi que les débiteurs échus sont revus par la direction à toutes les dates de bilan. La Société révisé l'estimation de sa provision pour créances douteuses en fonction de la recouvrabilité des débiteurs selon le solde de chaque client en considérant l'historique et les tendances des comptes échus. Les débiteurs sont radiés une fois qu'ils sont déterminés comme étant non recouvrables.

En moyenne, 10 % des débiteurs de la Société sont échus au-delà des modalités standards, mais ne sont pas dépréciés. La valeur comptable des débiteurs est réduite par la provision pour créances douteuses et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats dans les coûts d'exploitation. Les recouvrements subséquents de montants radiés antérieurement sont portés en diminution des coûts d'exploitation dans l'état des résultats. Cependant, la direction ne croit pas que ces provisions soient significatives.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières aux moments requis. La Société gère le risque de liquidité en fonction de sa gestion du capital ainsi que de son levier financier, tel qu'il est mentionné à la note 21 relativement aux informations à fournir sur le capital. De plus, la direction gère le risque de liquidité en analysant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés. Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets opérationnels et les dépenses en capital de la Société ainsi que toutes transactions significatives qui ne sont pas effectuées dans le cours normal des activités.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses obligations financières, qui portent intérêt à des taux variables.

Les emprunts bancaires portent intérêt à des taux qui varient et la Société est par conséquent exposée au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts. Les billets de premier rang portent intérêt à des taux fixes et, par conséquent, aucun risque de taux d'intérêt n'est lié à ces flux de trésorerie.

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

L'emprunt bancaire à terme porte intérêt à des taux variables, et la Société est par conséquent exposée au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts. En raison de ce risque de taux d'intérêt, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt le 4 février 2013 pour la durée initiale de la facilité d'emprunt bancaire à terme, qui se termine en décembre 2016, en vertu desquels la Société a convenu d'échanger des paiements d'intérêts variables contre des paiements à taux fixes à des intervalles donnés. Au cours de l'exercice 2015, les emprunts bancaires à terme ont été prolongés jusqu'à décembre 2019. Les conditions du swap demeurent inchangées et la couverture devrait demeurer efficace jusqu'à son échéance, sur un montant de 562,5 millions de dollars. Le taux d'intérêt effectif fixe est de 1,58 % (majoré d'un écart applicable). Se reporter à la note 10 pour des informations plus détaillées sur la facilité d'emprunt bancaire à terme non garanti. La Société a désigné ces swaps de taux d'intérêt comme des couvertures de flux de trésorerie liées au risque de taux d'intérêt, conformément à sa stratégie de gestion du risque.

Le 31 mars 2016, les couvertures de flux de trésorerie liées au risque de taux d'intérêt ont été évaluées comme étant très efficaces et, par conséquent, un gain non réalisé de 3,8 millions de dollars (déduction faite des impôts de 1,2 million de dollars) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Ces couvertures de flux de trésorerie avaient aussi été considérées comme étant très efficaces au 31 mars 2015 et une perte non réalisée de 3,9 millions de dollars (déduction faite des impôts de 1,3 million de dollars) avait été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (ainsi qu'un actif correspondant). Les montants comptabilisés dans l'état du résultat global sont transférés dans l'état des résultats afin de compenser les intérêts sur la dette à long terme lorsque les charges d'intérêts sont comptabilisées dans le bénéfice net.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu des ententes de blocage de taux d'intérêt pour fixer le taux d'intérêt des obligations futures à l'égard de la dette afin d'atténuer l'incidence des fluctuations futures des taux d'intérêt du marché. La Société a désigné ces ententes de blocage de taux d'intérêt comme des couvertures de flux de trésorerie pour couvrir le risque de taux d'intérêt, et une fois les titres d'emprunt émis, le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global sera reclassé dans les produits d'intérêts lorsque les intérêts seront comptabilisés dans le bénéfice net.

Le 31 mars 2016, les couvertures de flux de trésorerie liées aux ententes de blocage de taux d'intérêt ont été évaluées comme étant très efficaces et, par conséquent, une perte non réalisée de 2,5 millions de dollars (déduction faite des impôts de 0,9 million de dollars) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, les charges d'intérêts sur la dette à long terme ont totalisé 48,3 millions de dollars (54,0 millions de dollars pour l'exercice 2015). Les intérêts courus au 31 mars 2016 s'établissaient à 6,5 millions de dollars (6,2 millions de dollars au 31 mars 2015).

Au 31 mars 2016, le montant net exposé aux fluctuations de taux à court terme était d'environ 384,6 millions de dollars. Selon ce risque, une augmentation hypothétique de 1 % du taux d'intérêt aurait une incidence défavorable d'environ 2,7 millions de dollars sur le bénéfice net, et une diminution hypothétique de 1 %, une incidence équivalente, mais contraire.

RISQUE DE TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités dans différents pays et est exposée au risque de change découlant de transactions en différentes devises. Le risque de change provient principalement de transactions commerciales futures qui sont libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité de la Société faisant partie de la transaction. À l'exercice 2016, la Société a conclu des contrats de change à terme visant la vente de dollars américains et l'achat de dollars australiens afin d'atténuer l'incidence des fluctuations sur le marché des taux de change USD/AUD sur les transactions de ventes prévues. Au 31 mars 2016, les couvertures de flux de trésorerie ont été évaluées comme étant très efficaces et par conséquent, la Société a comptabilisé un gain non réalisé de 3,2 millions de dollars (déduction faite des impôts de 1,4 million de dollars) dans les autres éléments du résultat global. Un montant de 2,3 millions de dollars a été reclassé en résultat net au cours de l'exercice 2016 relativement à ces contrats de change à terme. À l'exercice 2015, la Société n'avait aucun contrat de change en cours à la date du bilan, et un montant de 4,0 millions de dollars a été reclassé en résultat net.

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La Société est principalement touchée par la variation du dollar américain. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une dépréciation de 1 % du dollar canadien par rapport au dollar américain. Pour une appréciation de 1 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, il y aurait une incidence égale et inverse sur le bénéfice net et le résultat global.

	2016	2015
Variation du bénéfice net	3,4 \$	2,6 \$
Variation du résultat global	29,1 \$	32,0 \$

RISQUE LIÉ AUX PRIX DES MARCHANDISES

Dans certains cas, la Société conclut des contrats à terme afin de se couvrir contre la variation du prix des marchandises. À la date du bilan, les contrats en cours ont une juste valeur négative approximative de 4,1 millions de dollars (juste valeur positive approximative de 1,0 million de dollars au 31 mars 2015).

La Société utilise la comptabilité de couverture pour certaines de ces transactions. Le 31 mars 2016, ces couvertures (désignées comme des couvertures de flux de trésorerie) ont été évaluées comme étant très efficaces et, par conséquent, un gain non réalisé de 9,0 millions de dollars (déduction faite des impôts de 6,0 millions de dollars) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Les gains comptabilisés dans l'état du résultat global sont transférés dans l'état des résultats lorsque les stocks connexes sont finalement vendus. Le 31 mars 2015, ces couvertures (désignées comme des couvertures de flux de trésorerie) ont été évaluées comme étant très efficaces et, par conséquent, un gain non réalisé de 0,9 million de dollars (déduction faite des impôts de 0,6 million de dollars) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs financiers et passifs financiers ayant des échéances à court terme équivaut à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les charges à payer. Le tableau ci-dessous montre les justes valeurs et les valeurs comptables des autres instruments financiers au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015. Les justes valeurs sont déterminées selon des estimations, par conséquent, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans l'éventualité d'un règlement des instruments.

	31 mars 2016		31 mars 2015	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Couvertures de flux de trésorerie				
Dérivés de taux d'intérêt (niveau 2)	(6,2) \$	(6,2) \$	(7,9) \$	(7,9) \$
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(1,6)	(1,6)	1,4	1,4
Dérivés de change (niveau 2)	7,9	7,9	–	–
Dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle				
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(2,5) \$	(2,5) \$	(0,4) \$	(0,4) \$
Dette à long terme (niveau 3)	1 461,5	1 453,2	1 592,6	1 570,0

Le tableau qui suit présente le sommaire des instruments financiers évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, classés selon la hiérarchie des justes valeurs présentée à la note 3.

31 mars 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	164,3 \$	– \$	– \$	164,3 \$
Swaps de taux d'intérêt	–	(6,2)	–	(6,2)
Contrats à terme sur marchandises	–	(4,1)	–	(4,1)
Contrats de change	–	7,9	–	7,9
	164,3 \$	(2,4) \$	– \$	161,9 \$
31 mars 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	72,6 \$	– \$	– \$	72,6 \$
Swaps de taux d'intérêt	–	(7,9)	–	(7,9)
Contrats à terme sur marchandises	–	1,0	–	1,0
	72,6 \$	(6,9) \$	– \$	65,7 \$

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les justes valeurs des autres éléments d'actif, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés sont établies à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie basés sur les données du marché à la date de bilan et sont aussi obtenues des institutions financières. Lorsque cela est possible, ces modèles utilisent des données observables fondées sur le marché, y compris les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité de certains prix ou taux et les écarts de taux. Dans certains cas, aucune donnée observable fondée sur le marché n'est disponible. Dans ces cas, les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont fondées sur le jugement. Les estimations des justes valeurs dépendent dans une large mesure d'hypothèses, incluant le montant et l'échelonnement des flux de trésorerie estimatifs futurs et les taux d'actualisation. Les opérations sur dérivés de la Société sont comptabilisées sur une base de juste valeur.

NOTE 21 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en termes de gestion du capital est de s'assurer que la Société possède suffisamment de liquidités pour poursuivre ses stratégies de croissance et effectuer des acquisitions précises tout en conservant une approche conservatrice en termes de levier financier et de gestion du risque financier. Un objectif additionnel comprend une cible pour le niveau d'endettement à long terme correspondant à un ratio d'environ 2,0 fois la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts. De temps à autre, la Société peut s'éloigner de son niveau d'endettement à long terme cible afin d'effectuer des acquisitions et de saisir d'autres occasions stratégiques. Le cas échéant, la Société prévoit réduire le levier financier sur une période raisonnable en vue de maintenir ses notations de première qualité. De plus, la Société cherche à fournir un rendement sur investissement adéquat aux actionnaires. La Société croit que le rachat de ses propres actions peut représenter, en certaines circonstances, un investissement responsable de son capital.

Le capital de la Société est composé de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette est composée des emprunts bancaires ainsi que de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie. L'utilisation principale du capital de la Société est de financer les acquisitions.

La mesure principale utilisée par la Société pour gérer son levier financier est le ratio de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts. Au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, les ratios de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts s'établissaient comme suit :

	2016	2015
Emprunts bancaires	178,2 \$	169,8 \$
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	1 453,2	1 570,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(164,3)	(72,6)
Dette nette	1 467,1 \$	1 667,2 \$
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts	1 174,1 \$	1 061,7 \$
Ratios de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts	1,25	1,57

La Société dispose de facilités de crédit qui nécessitent une revue trimestrielle des ratios financiers et au 31 mars 2016, la Société respecte ces engagements concernant les ratios.

La Société n'est assujettie à aucune exigence sur son capital de la part d'un organisme de réglementation.

NOTE 22 GAIN SUR LA CESSION D'UNE ENTREPRISE, COÛTS D'ACQUISITION, DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS

Le gain sur cession d'une entreprise, les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts se répartissent comme suit :

	2016	2015
Coûts de restructuration et autres coûts (reprise)	31,2 \$	(7,2) \$
Coûts d'acquisition	3,0	0,7
Gain sur la cession d'une entreprise	-	(25,9)
Total	34,2 \$	(32,4) \$

Coûts de restructuration et autres coûts (reprise)

Au cours de l'exercice 2016, la Société a annoncé la fermeture de trois usines. Les fermetures sont prévues en juin 2016, en août 2016 et en décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente les coûts comptabilisés à l'exercice 2016 relativement aux fermetures et les coûts repris à l'exercice 2015 relativement aux activités de restructuration.

	2016	2015
Réduction de valeur d'actifs à long terme	25,7 \$	(4,5) \$
Coûts de séparation	5,5	(1,1)
Autres	-	(1,6)
Total des coûts (reprise)	31,2 \$	(7,2) \$

La réduction de valeur d'actifs à long terme représente des charges de dépréciation comptabilisées au titre des immobilisations afin d'inscrire les actifs au moindre de la valeur comptable et de la valeur recouvrable. Les coûts totaux après impôts pour l'exercice 2016 sont de 18,9 millions de dollars.

Les coûts de restructuration comptabilisés à l'exercice 2016 représentent les charges estimatives qui doivent être engagées pour restructurer ces activités. Les passifs liés aux coûts de séparation ont été inscrits dans les passifs à court et à long terme au bilan.

La reprise des coûts au cours de l'exercice 2015 s'explique par l'annulation de la fermeture planifiée d'une usine et des coûts de fermeture moins élevés que prévu. Les montants liés à l'annulation de la fermeture de l'usine ont été réintégrés aux immobilisations. Le total de l'incidence après impôts s'élève à 4,2 millions de dollars.

Coûts d'acquisition

Au cours de l'exercice 2016, la Société a engagé des coûts d'acquisition de 3,0 millions de dollars (2,4 millions de dollars après impôts) en lien avec les acquisitions d'entreprises (0,7 million de dollars, ou 0,5 million de dollars après impôts, au cours de l'exercice 2015).

Gain sur la cession d'une entreprise

Le 2 février 2015, la Société a vendu Saputo Boulangerie inc., sa Division Boulangerie, qui était classée dans le Secteur Canada, à Boulangerie Canada Bread, Limitée, une filiale de Grupo Bimbo S.A.B. de C.V. pour un prix de vente de 114,3 millions de dollars sur une base libre d'endettement. La Société a comptabilisé un gain de 25,9 millions de dollars lors de la cession. Les revenus de la Division Boulangerie (environ 107,0 millions de dollars) représentaient environ 1 % des revenus consolidés de Saputo.

NOTE 23 INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente l'information financière selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA regroupe la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Finalement, le Secteur International regroupe la Division Produits laitiers (Argentine), la Division Ingrédients laitiers et la Division Produits laitiers (Australie). La Division Ingrédients laitiers comprend les ventes nationales et d'exportation d'ingrédients de nos divisions nord-américaines, ainsi que l'exportation de fromages de ces mêmes divisions.

Ces secteurs à présenter sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente une unité d'affaires stratégique qui offre différents produits et qui sert différents marchés. La Société évalue la performance géographique et sectorielle en fonction du bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts.

La direction a regroupé la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA) en raison de similitudes dans les rendements moyens à long terme et des facteurs de marché corrélés dictant des stratégies de prix qui affectent les opérations des deux divisions. Les divisions au sein du Secteur International ont été combinées en raison de similitudes dans les facteurs du marché mondial et les processus de production.

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 3 portant sur les principales méthodes comptables.

Information sur les secteurs d'activité

Exercices terminés les 31 mars	2016	2015
Revenus		
Canada	3 801,5 \$	3 835,8 \$
USA	5 786,7	5 279,6
International	1 403,3	1 542,3
	10 991,5 \$	10 657,7 \$
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts		
Canada	413,5 \$	404,5 \$
USA	725,5	534,9
International	35,1	122,3
	1 174,1 \$	1 061,7 \$
Amortissement		
Canada	55,1 \$	59,5 \$
USA	120,0	92,7
International	23,5	18,7
	198,6 \$	170,9 \$
Gain sur la cession d'une entreprise	-	(25,9)
Coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts	34,2	(6,5)
Charges financières, montant net	70,4	73,3
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	870,9	849,9
Impôts sur les bénéfices	269,5	237,0
Bénéfice net	601,4 \$	612,9 \$

NOTE 23 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Information géographique

	31 mars 2016	31 mars 2015
Actif total		
Canada	1 955,6 \$	1 810,1 \$
USA	4 046,7	3 875,7
International	1 170,0	1 114,5
	7 172,3 \$	6 800,3 \$
Valeur nette comptable des immobilisations		
Canada	585,1 \$	579,5 \$
USA	1 248,1	1 227,8
International	252,8	265,8
	2 086,0 \$	2 073,1 \$
Total du passif		
Canada	1 758,2 \$	2 009,0 \$
USA	704,2	675,2
International	640,1	487,5
	3 102,5 \$	3 171,7 \$

NOTE 24 DIVIDENDES

Durant l'exercice terminé le 31 mars 2016, la Société a payé des dividendes totalisant 210,0 millions de dollars, soit 0,54 \$ par action (197,7 millions de dollars, soit 0,52 \$ par action durant l'exercice terminé le 31 mars 2015).

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

Le tableau qui suit présente le ratio de couverture par le bénéfice pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2016.

Ratio de couverture par le bénéfice	13,36 fois
--------------------------------------------	-------------------

Le ratio de couverture par le bénéfice correspond au bénéfice net (avant intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières et impôts sur les bénéfices) pour la période applicable divisé par les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières pour la période applicable.